

LYCEE
TECHNIQUE
DU CENTRE
LUXEMBOURG



106, avenue Pasteur L-2309 Luxembourg



Les formations uniques au Lycée technique du Centre

**Instructeur/trice de la
conduite automobile**

DAP
Diplôme d'aptitude
professionnelle



Public cible de la formation de l'instructeur/trice de la conduite automobile :

Cette formation s'adresse aux personnes ayant des qualités relationnelles, de diplomatie, de maîtrise de soi et de patience, ainsi qu'une grande capacité d'adaptation. L'instructeur/trice doit faire preuve de pédagogie.

Description de la formation :

L'instructeur de la conduite automobile s'occupe principalement de la préparation des candidates à l'examen (pratique et théorique) du permis de conduire pour véhicules automoteurs. Il enseigne le code de la route et apprend aux futurs conducteurs la maîtrise du véhicule et de partager la voie publique avec les autres usagers.

Champs d'activité :

- Enseignement théorique du code de la route
- Enseignement pratique de la conduite défensive d'un véhicule automoteur (voiture, moto, poids lourd)
- Organisation de l'auto-école (planning des cours, inscriptions, paiements)
- Préparation des cours
- Accueil des clients

Déroulement (organisation) de la formation :

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle)

- est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite concomitante (1 jour/semaine au lycée, 4 jours/semaine auprès d'un patron formateur)
- s'étend sur deux années d'études, respectivement 4 semestres (00IA, 01IA)

La première étape de la formation professionnelle d'instructeur de la conduite automobile consiste dans la préparation du permis de conduire des apprentis-instructeurs. Le permis de conduire apprentis-instructeurs est valable pour 5 ans. En plus des aptitudes de conduite, seront examinées les connaissances détaillées de la mécanique automobile, du code de la route au Luxembourg ainsi que des compétences pédagogiques et linguistiques.



Connaissances et

compétences transmises :

- Législation routière
- Maîtrise des outils bureautiques
- Maîtrise des techniques de communication et pédagogiques
- Notions de mécanique automobile
- Enseignement général (langues: allemand ou français au choix)
- Éducation à la citoyenneté, éducation à la santé

Conditions d'accès à la formation :

Les conditions d'accès minimales à la formation d'instructeur/trice de la conduite automobile au DAP sont :

- 9e pratique réussie avec ≥ 38 points en mathématiques
- avis favorable de la part du conseil de classe
- en plus, il faut être en possession du permis de conduire B depuis 2 ans et passer un examen auprès du Ministère des Transports

Spécialisations :

Participation à des stages, cours ou séminaires.

Brevet de maîtrise: Après avoir terminé l'apprentissage avec succès, la possibilité d'acquérir un brevet de maîtrise existe.





Contact et information :

Lycée technique du Centre :

106, avenue Pasteur
L-2309 Luxembourg
Tél : 47 38 11 – 294
Fax : 47 38 11 – 333
Web : www.ltc.lu
Email : secretariat@ltc.lu

Adem – Orientation professionnelle

52, bd G-D Charlotte (maison de l'orientation)
L-1130 Luxembourg
Tél : 247 – 85480
Fax : 40 61 40
Web : www.adem.public.lu/demandeur/orientation
Email : info.op@adem.public.lu

